

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

Nommés par le ministre, à partir d'une liste de noms fournie par :	Actuel	Projet de loi 127
Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée (TRCDMS)	1	1
Département régional de médecine générale (DRMG)	1	1
Commission infirmière régionale (CIR)	1	1
Commission multidisciplinaire régionale (CMuR)	1	1
Organismes communautaires de la région	1	1
Comités des usagers des établissements	1	1
Organismes représentatifs du milieu syndical	1	1
Organismes socio-économiques (proposés par la Conférence régionale des élus)	2	-
Organismes du secteur public de l'enseignement	1	-
Établissements de la région visés à l'article 119 de la LSSSS (les CSSS et les CHSLD)	1	-
Établissements de la région non visés à l'article 119 de la LSSSS (autres que les CSSS et les CHSLD)	1	-
Universités auxquelles sont affiliées les établissements de la région qui ont une désignation universitaire	1	1
Conseil d'administration	3	5 indépendants*
Président-directeur général	1	1
Total	16 ou 17	13 ou 14

* Choisis en tenant compte des profils de compétences et d'expérience adoptés par le conseil, après consultation de différents groupes, dont la conférence régionale des élus.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

Déposé le 19 mai 2011

No. : CSSS - 051

Secrétaire Catherine Grégoire